



# LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directrice de la Publication : Marilyn HOMON

N° 445 Mars 2021 CPPAP 1221 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : [www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

## ROMPRE AVEC LE CAPITAL

### Édito...

Après des années de suppressions d'emplois dans le public comme dans le privé et de précarisation du travail, la crise sanitaire actuelle prouve au travers de la saturation des hôpitaux, du sacrifice de la recherche et l'incapacité à produire et à distribuer des vaccins en nombre, la nécessité de répondre aux besoins de la population.

A l'heure où le gouvernement poursuit son pseudo-plan d'urgence (100 milliards d'euros versés aux entreprises sans contrepartie et sans contrôle), aux mesures dangereuses pour toutes et tous, sur le plan social, économique et environnemental, la CGT continue le combat contre ces régressions en proposant un **plan de rupture** en capacité de créer des milliers d'emplois avec de meilleurs salaires et ainsi éradiquer la pauvreté, en particulier de la jeunesse.

**On ne le répètera pas assez** : la crise ne touche pas les riches qui s'enrichissent de plus en plus. Plus 175 milliards d'euros de fortune pour les milliardaires français de mars à décembre 2020 et 36 milliards d'euros de dividendes versés entre mars et décembre 2020 en France contre 0,99 % d'augmentation du Smic en janvier 2021, soit 0,5 centimes par jour !

Ces milliards distribués à juste quelques-uns sont un outrage aux centaines de milliers de salariés dont l'emploi est menacé par les près de 1 000 PSE en cours, les millions de privés d'emploi et précaires (38 % des 12-24 ans en contrat précaire ou sans contrat), les 8 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire (chiffre de 2020, soit + 69 % par rapport à 2019)...

- **Stopper les licenciements,**
- **créer des emplois** (exemple des bureaux d'embauches avec les hospitaliers, les cheminots, les postiers..., recrutement nécessaire d'environ 400 000 postes de soignants en hôpital, Ehpad et secteur de l'aide à domicile),
- **réduire les inégalités** grâce aux services publics partout, pour toutes et tous,
- **réindustrialiser** pour une transition écologique réussie (produire mieux et durablement en proposant des projets alternatifs, ex : papeterie de la Chapelle Darblay (76), Luxfer (63)...),
- **augmenter les salaires** (Smic à 1 800 € brut et revalorisation de l'ensemble des salaires),
- **réduire le temps de travail** à 32H (bon pour la santé, pour l'emploi, pour la planète),
- **lutter contre la pauvreté** en attribuant un revenu d'insertion, en répondant aux questions de logement, etc.,
- **conditionner les aides publiques,**
- **annuler la réforme** unanimement contestée de l'assurance chômage, créer des droits pour les nouveaux travailleurs (ex : coursier à vélo).

Voilà ce que nous revendiquons à la CGT, avec force de propositions et projets alternatifs pour rompre avec un système qui montre ses limites et indigne de notre pays, de nos valeurs et parce que nous ne voulons pas « payer » la crise.

Élever le rapport de force pour se défendre, agir ensemble et gagner, c'est œuvrer pour un monde meilleur.

Béatrice LE PERRUN  
Secrétaire UD

DÉPOSÉ LE 29 MARS 2021



### Sommaire

- > **Page 1 :**
  - *Edito*
- > **Page 2 :**
  - *Suite de l'affaire de suspension d'un Inspecteur du Travail*
  - *Oui à la mise en protection des salariés vaccinés.*
  - *Information Vaccination : CHU de Reims*
- > **Page 3 :**
  - *Hommage à René POUSSET*
- > **Page 4 :**
  - *Action des retraité-e-s*
  - *TPE*

## Suite de l'affaire de suspension d'un Inspecteur du Travail

Le 2 mars dernier, l'Union Départementale de la Marne avait averti ses dirigeants des suites de la lutte de 2020 liée à la suspension de notre camarade Inspecteur du Travail, traduite pour certains adhérents, de la réception d'un avis préalable à une mise en examen en matière de délits de diffamation ou d'injure publique.

Aujourd'hui, ce sont trois camarades, Sabine Duménil pour l'UD CGT 51, Benoît Augé pour l'UL CGT de Reims et Vivian Talonne pour l'USLR CGT de Châlons en Champagne, qui sont convoqués le 6 avril prochain tour-à-tour, pour être entendus dans le cadre de ces accusations scandaleuses.

La Direction de l'Union Départementale de la Marne rappelle que dans cette affaire, c'est le droit et les

libertés d'expressions syndicales qui sont en danger. Rappelons-nous que nous nous sommes battus pour garder l'indépendance de l'Inspection du Travail pour qu'elle contrôle le respect du code du travail et qu'elle ne devienne pas un service de conseils en entreprises.

Outre le fait que la direction de l'Union Départementale assume toutes les actions revendicatives qui ont eu lieu et à venir, elle espère que toute la lumière sera faite sur ce nouveau dossier pour garder nos droits et libertés d'expressions.

L'Union Départementale de la Marne vous tiendra évidemment au courant des suites données à ces convocations.

**Le secrétariat de l'UD CGT 51**

## Oui à la mise en protection des salariés vaccinés

Nous assistons à une véritable absurdité, qu'il faut absolument rectifier pour le bien de tous.

La CGT revendique qu'aucune entrave n'entache la mise sous protection des salariés.

Les personnes vaccinées contre la COVID qui se trouvent touchées par des effets secondaires (mal être pendant 1 ou 2 jours) se voient sanctionnées par des jours de carences et donc de fait par des diminutions de salaires et ou de primes.

La CGT Marnaise revendique qu'aucune restriction

salariale n'entache une campagne de vaccination protectrice qui a déjà du mal à être efficace du fait du manque crucial de produit pharmaceutique.

L'union départementale CGT de la Marne, interpelle les pouvoirs publics et les employeurs du secteur privé afin que cesse ce scandale sanitaire et social.

Nous invitons l'ensemble des élu-e-s des salariés à utiliser les institutions représentatives (CSE, CT, CHSCT) pour faire valoir le droit d'être vacciné sans pénalisation financière et salariale.

**Ludovic TETEVUIDE**

## Information Vaccination : CHU de Reims



Au CHU de Reims, la campagne vaccinale a démarré début janvier 2021.

A ce jour, 3100 personnels de santé ont été vaccinés.

Le CHU ne dispose actuellement que de 200 doses par semaine (dotation de l'Agence Régionale de Santé).

Dans une note de service, la Direction Générale a demandé aux agents de se faire vacciner de préférence la veille d'une journée de repos.

**POUR LA CGT, il est inadmissible d'oser demander aux personnels « qui ont la tête dans le guidon » de se faire vacciner la veille d'un repos !!**

Selon la Direction, **les professionnels ont le droit d'être malade un jour de repos mais surtout pas sur une journée de travail !!**

**DROLE DE FACON DE REMERCIER LES « HEROS » QUI DONNENT SANS COMPTER DEPUIS UN AN !!!**

**La CGT** a interpellé la Direction dès la parution de cette note de service et lors des instances de Mars.

**La CGT** a également interpellé les médias sur le sujet.

**Valérie ROZALSKI**  
Secrétaire Générale du syndicat CGT CHU de Reims

## Occupation de la Comédie à Reims



Dans l'évènementiel, la restauration ou encore le tourisme, il y a plein d'intermittents de l'emploi, des précaires qui se retrouvent sans aucune aide.

C'est dramatique pour eux d'autant qu'une année blanche avait été décrétée pour les bénéficiaires du régime de l'intermittence afin qu'ils préservent leurs indemnités chômage.

Nous craignons que cela soit remis en cause et pourtant la crise sanitaire n'est malheureusement pas terminée.

La CGT revendique la prolongation des allocations chômage pour ces salarié-e-s. Ils/elles ont raison de lutter car la juste revendication doit être suivie dès maintenant. Il faudra continuer car la réforme de l'assurance chômage ne doit pas être appliquée pour aucun chômeur.

Le Secrétariat de l'UD a échangé avec les occupants de la Comédie à Reims les encourageant dans leur démarche revendicative.

**Sabine DUMENIL**

## Hommage à René POUSSET

René POUSSET vient de nous quitter à l'âge de 95 ans.

En 1971, la confédération CGT décide de la création d'une nouvelle structure interprofessionnelle : Les Comités Régionaux.

En Champagne-Ardenne, c'est à Robert MARZI a qui incombe la responsabilité de son installation.

Robert est Secrétaire Général de l'UD 08. Les autres Secrétaires Généraux sont :

- René JOURDHEUILLE pour l'UD 10
- Raymond MENTION pour l'UD 51
- Lucien PROST pour l'UD 52

Rapidement appelé à d'autres responsabilités confédérales, Robert MARZI transmet les rênes du tout jeune comité régional à René POUSSET de l'UD 51. René venait de la métallurgie, de la compagnie des compteurs et militait à l'USTM. Bernard PONCIN est le nouveau Secrétaire Général de l'UD 08.

Moi-même, élu au secrétariat de l'UD 10, participera souvent aux réunions du CR.

Gaby LEJEUNE, de l'UD 51, administrateur CGT du Journal l'Union en devient le premier trésorier.

Durant sa mandature (un peu plus de 10 ans), René POUSSET et le comité régional, avec les structures UL, UD, Confédération aura à connaître et à conduire des initiatives diverses.

- ↪ La création de la Commission Régionale d'Education Ouvrière (CREO) sous la responsabilité de Claude GEORGES, militant du 08.

- ↪ En 1974, la toute première déclaration officielle du Comité régional se rend à ERFURT en République Démocratique Allemande, à l'occasion du 25ème anniversaire de la RDA, pour y parapher l'accord d'échange et de coopération entre le FDGB Erfurt et le Comité Régional CGT Champagne- Ardenne. Je suis de la délégation.

- ↪ Accord prolongeait et élargissait celui conclu dix ans plus tôt en 1964 entre la FDGB Erfurt et l'UD CGT Ardennes.

- ↪ A cet égard, hommage à Marcel HULIN de l'UD 08 artisan de cet élargissement et amicalement surnommé « le Consul ».

- ↪ La création de la toute nouvelle maison des syndicats initiée par TAITINGER, Maire de droite de la ville de Reims et son inauguration par Claude LAMBLIN Maire Communiste en 1977. Maison des syndicats remplaçant les locaux voisins du Boulevard de la paix.

- ↪ L'assassinat du militant CGT, Pierre MAITRE, de la VMC et l'organisation de l'hommage national qui lui sera rendu à Reims en présence du secrétaire général de la CGT.

Durant cette mandature les UD changeront de secrétaires généraux. Avec Alain LABERGÈRE pour le 08, Claude BOURGEOIS pour le 51 et Richard VAILLANT pour le 52, qui en 1984 deviendra le nouveau secrétaire du comité régional.

René était aussi conseiller municipal PCF de Witry lès Reims puis premier adjoint de 1983 à 1989.

**Marcel RENAUD**  
Ancien Secrétaire Général de l'UD de l'Aube

## Action des Retraité-e-s

Depuis de nombreuses années, les retraités, par le blocage des pensions accompagné d'une augmentation de la fiscalité et d'une explosion des prix, subissent une érosion de leur pouvoir d'achat les emmenant de plus en plus vers la précarité.

Face à cette situation, l'augmentation des pensions pour vivre décemment, est une urgence. De la même manière, la prise en charge de la perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la santé. Elle doit être reconnue dans la branche maladie de la Sécurité sociale avec un financement par les cotisations sociales.

D'autre part, pour une vaccination de toutes et de tous, le vaccin doit être gratuit et produit massivement. Nous demandons la levée de la propriété privée sur les brevets de vaccins.

Outre cela, nous nous opposons à l'âgisme, à l'incitation à opposer les générations entre elles pour masquer la responsabilité de ceux qui ont

pendant des années asphyxié l'hôpital et taillé dans les ressources de la Sécurité sociale.

Enfin, les services publics doivent répondre aux besoins de toutes et tous, avec le maintien des guichets et des accueils physiques dans les administrations, et particulièrement dans le domaine de la santé, de l'action sociale, des transports et du logement.

C'est dans ces expressions et exigences revendicatives que les 9 organisations syndicales et associations de retraités (CGT – FO – FSU – Solidaires – CFTC – CFE-CGC – Ensemble et solidaires – FGR-FP – LSR) appellent à une journée nationale de rassemblements, d'actions et de manifestations dans tous les territoires le 31 mars 2021.

**Dans la Marne, les retraité-es se rassembleront à 10h le 31 mars 2021**  
devant la Préfecture de Châlons et devant les sous-Préfectures d'Épernay, Reims et Vitry-le-François

**SALARIÉ·E  
DES TPE**

**DONNE-TOI LE DROIT  
VOTE CGT**

[www.cgt-tpe.fr](http://www.cgt-tpe.fr)



**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES  
22 MARS - 6 AVRIL 2021**